

Environnement | Plus de 13 millions d'euros de travaux pour moderniser le centre de recyclage de Limoges Métropole



Situé à Beaune-les-Mines, le centre de recyclage de l'agglomération de Limoges a fait l'objet d'importants travaux d'extension et de modernisation chiffrés à plus de 13 millions d'euros hors taxes afin d'être mis en conformité avec la loi de transition énergétique de 2015. Il est maintenant en capacité de traiter tous les emballages plastiques.

Pots de yaourts, films de bouteilles d'eau, barquettes en plastiques ou encore blisters de médicaments, de nouveaux emballages plastiques sont désormais triés et valorisés par le centre de recyclage de Limoges Métropole. L'extension des consignes de tri, mise en place avec le soutien de Citéo, impliquait de moderniser cet équipement qui avait été mis en service en 1998 par la Ville de Limoges. D'importants travaux ont donc été entrepris depuis un an avec un agrandissement de 1.070 m² du hall de vidage des camions, la création d'un bâtiment de service de 380 m² sur deux niveaux comprenant un atelier de mécanique, des locaux techniques et sociaux, une extension de 554 m² du hall de stockage des balles de matières recyclées et la création d'une réserve incendie de 620 m³. De plus, le processus de tri a été remplacé par un nouvel équipement automatisé permettant de monter à une cadence de 10 tonnes par heure en triant tous les papiers et emballages. La capacité de recyclage a ainsi été portée à 24 000 tonnes annuelles contre 16 500 tonnes précédemment afin de répondre aux nouvelles obligations réglementaires en matière d'extension de tri des déchets imposées par la loi de transition énergétique du 17 août 2015 (article 70). La nouvelle loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire est venue renforcer cette exigence. D'ici à 2022, tous les centres de recyclage de l'Hexagone devront être en conformité avec cette extension de tri. « Les onze nouvelles tables de tri facilitent le travail des des valoristes qui finalisent le tri effectué en amont et de manière automatisée par quinze nouvelles machines alors qu'il y en avait seulement quatre avant la modernisation explique Mathieu Jarry, directeur de la propreté à Limoges Métropole, leurs conditions de travail sont ainsi améliorées avec une cadence de gestes bien moins élevée qu'avant et un effectif qui a été maintenu. » L'activité du site représente une cinquantaine d'emplois avec un tiers des postes affectés à des salariés en réinsertion sociale.

Le tri des déchets en progression

Aujourd'hui, près de trente millions de Français peuvent déjà trier tous leurs emballages, ce qui s'est traduit par

une augmentation de la collecte de plastiques de deux kilos par an et par habitant auxquels s'ajoutent deux kilos supplémentaires concernant les autres emballages. Un constat national qui devrait se vérifier au niveau local. En effet, si jusqu'à présent, le centre de recyclage recevait les déchets de 375 000 habitants, ce sont aujourd'hui 450 000 habitants qui sont concernés par cette modernisation. Ainsi, dès le 1er septembre, les déchets de 89 communes du nord-ouest de la Creuse collectés par Evolis 23 seront traités à Beaune-les-Mines.

Les emballages collectés de type pots, barquettes, films et sachets plastiques sont très majoritairement recyclés en France et en Europe principalement des industriels de la plasturgie. Après avoir été réduits en paillettes puis en granulés, ils sont valorisés en bouteilles, pots de fleurs, arrosoirs, tuyaux d'assainissement, pulls polaires...

Pour ces travaux d'extension de 13,125 millions, Limoges Métropole a bénéficié du soutien de l'ADEME avec près de 1,5 million, du Département de la Haute-Vienne à hauteur de 1,3 million et de CITEO qui a accordé 940 000 euros.

Corinne Merigaud

Crédit Photo : Corinne Méri­gaud

Publié sur aqui.fr le 03/07/2020

[Url de cet article](#)